

SÉNÉCHAUSSÉE DE QUIMPERLÉ

Le sénéchal de Quimperlé, Sébastien-Bernard Joly de Rosgrand, administrait un petit territoire, qui ne comprenait, outre la ville, que 14 paroisses et trèves. Dans l'ordonnance, qu'il publia dès le 24 mars, il convoquait les députés des campagnes et de Quimperlé le jeudi 2 avril.

Ce jour-là les 31 représentants des campagnes s'unirent à ceux de la ville, ils adoptèrent un cahier commun et élurent leurs 4 électeurs à l'assemblée d'arrondissement : deux négociants - Vincent-Samuel Billette, sieur de Villeroche, propriétaire d'une tannerie, et Jean René Briant de Boismelin, de Quimperlé -, et deux hommes de loi - Samson Bienvenu, notaire, de Quimperlé, et Guillaume Guyho, avocat, procureur fiscal de la juridiction de Quimerch, de Bannalec-.

Les électeurs de Quimperlé se retrouvèrent le mardi 7 à Carhaix avec ceux des 4 autres sénéchaussées composant l'arrondissement (Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf, et Gourin). Après avoir rédigé leur cahier commun, les 28 délégués - 25 hommes de loi et 3 négociants- choisirent, pour représenter l'arrondissement aux Etats généraux un Quimperlois, Billette, et un avocat de Châteaulin, Jean-Marie Le Gollas de Rosgrand. Anne-Jacques-Bernard-François Carquet, procureur du roi à la sénéchaussée de Châteauneuf, fut désigné comme suppléant.